



Problème de déclaration de pensions

Par **blackpearl1980**, le **29/04/2018** à **21:29**

Bonjour à tous,rrnrD'abord merci de donner la chance de pouvoir trouver des réponses à ses questions et préoccupations.rrnrJ'ai besoin de conseil sur la situation suivante : Je suis actuellement bénéficiaire du RSA et des APL. La CAF m'informe que j'ai une dette de 1145 euros pour 2016/2017 pour une pension que mes parents m'ont versée et que je n'ai pas déclarée ni à la CAF ni aux impôts. rnrnJ'appelle mes parents pour comprendre la situation car je n'étais au courant de rien concernant une quelconque pension. Mes parents me disent alors qu'en effet ils comptabilisent chaque année depuis quelques temps les différentes participations en nature en ma faveur (alimentation, transport, vêtements etc)pour une année et les déclarent. Apparemment ils en ont le droit mais ignoraient que je devais déclarer cette aide qui n'a jamais été une somme en argent en propre ni donnée par eux ni reçue par moi. rnrnJ'ai l'impression d'être totalement perdue. Je pense que mes parents et moi même devrions contacter l'administration fiscale et expliquer la situation puisque nous n'avons jamais voulu dissimuler quoique ce soit. Mais mes parents craignent que cette démarche serait se jeter dans la gueule du loup. Bref nous ne savons pas comment gérer cette situation qui nous inquiètent beaucoup puisque eux comme moi vivons dans une grande précarité. rnrnJ'espère que quelqu'un pourra nous éclairer sur ce que nous devrions faire pour être en règle et faire les choses au mieux. Merci d'avance à tous

Par **morobar**, le **30/04/2018** à **07:54**

Bonjour,rn[citation] serait se jeter dans la gueule du loup.[/citation]rnPourquoi ?rnVos parents trichent et dissimulent des revenus ?rnC'est pourtant la meilleure solution, que de se déplacer à l'hôtel des impôts, voir un contrôleur et lui expliquer exactement ce que vous voulez faire et/ou déclarer.rnVous aurez un bon accueil et des conseils on ne peut plus compétents.

Par **blackpearl1980**, le **30/04/2018 à 08:35**

Merci pour votre réponse. Mes parents ont peur que cette erreur soit justement prise pour ce qu'elle n'est pas et c'est possible n'est-ce pas? Mes parents ont une toute petite retraite et ont presque toujours été non imposables, pension ou pas pension. Ma question est donc à votre avis pourront ils entendre notre bonne foi et que cette erreur est le fruit d'une ignorance et non un acte volontaire?

Par **amajuris**, le **30/04/2018 à 09:11**

bonjour, rncomme morobar, il faut expliquer la situation au trésor public, par principe ils vont considérer que vos parents sont de bonne foi même s'il est rare que des parents déclarent les petits aides qu'ils fournissent à leurs enfants. rnvos parents aurait du vous informer de ces déclarations au trésor public sachant que vous étiez au RSA. rnSalutations

Par **morobar**, le **30/04/2018 à 11:10**

Je vous confirme que vos parents ne risquent aucune pénalité. rnLe contrôleur redressera selon le souhait de vos parents, soit en prenant en compte cette pension dans vos revenus, soit en rectifiant la déclaration de vos parents. rnLe contrôleur n'est ni fou ni inhumain, il sait ce qu'il faut faire.

Par **blackpearl1980**, le **30/04/2018 à 11:44**

Je vous remercie beaucoup Morobar et Amatjuris pour votre aide. Nous allons prendre rendez vous de ce pas. rnVous m'avez vraiment aidée et rassurée. rnBien à vous.